

Union départementale **Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique** **Intervention de Michel LE ROC'H**

L'Union Départementale Force ouvrière de Loire-Atlantique, mais également les Unions Départementales voisines, apportent leur soutien plein et entier depuis le mois de septembre à la mobilisation des agents hospitaliers exclus des « 183 euros ».

Il y a encore aujourd'hui de nombreuses délégations : les hospitaliers du privé non lucratif qui n'ont également rien eu et qui préparent une montée nationale à Paris le 8 avril prochain dans l'action commune, des enseignants et des fonctionnaires de l'Etat et de la Territoriale dont les salaires sont bloqués depuis 10 ans, des métallurgistes qui combattent les plans de licenciements et la remise en cause de leurs conventions collectives, des agents de Pôle Emploi qui voient leur mission se détériorer de jour en jour. J'en oublie bien entendu. C'est ça la solidarité interprofessionnelle. L'interprofessionnelle qui se bat aussi pour la liberté, contre l'état d'urgence et le projet de loi Sécurité globale, dont l'objectif est de restreindre le droit à manifester.

Devant la puissante mobilisation des personnels hospitaliers au mois de juin dernier, le gouvernement a été obligé d'octroyer une augmentation de 183 euros mensuels pour plus d'un million d'entre eux. Ces derniers jours et après négociation, 18 500 agents des structures médico-sociales liées aux hôpitaux ont bénéficié du complément indiciaire et il faut s'en féliciter, mais une fraction importante des personnels en reste exclue et ça ce n'est pas acceptable.

Nous le savons, le gouvernement utilise la pandémie pour poursuivre son offensive contre les conquêtes sociales et abaisser encore le coût du travail. Il continue de supprimer des lits et des services entiers dans les hôpitaux et refuse de créer les lits supplémentaires en réanimation. Véran, qui a menti sur les masques et les tests et n'a jamais pris les mesures nécessaires pour protéger les soignants, refuse pour l'instant de répondre à la revendication des « exclus du Ségur ». Pire, il accepterait maintenant d'octroyer les 183 € à certains (les soignants) mais pas aux autres !

Ceci est inacceptable !

Le gouvernement considère-t-il qu'un hospitalier du médico-social, en charge de personnes en situation de handicap par exemple, est un sous-soignant ? Cela ne peut pas durer. De nombreux députés et sénateurs du département de tout bord ont exprimé leur solidarité avec la revendication que nous portons. La Fédération Hospitalière de France est également solidaire de cette revendication.

Alors Véran et Castex vont-ils continuer à mépriser les agents du médico-social après cette nouvelle mobilisation? C'est maintenant qu'ils doivent lâcher. Dans le cas contraire, nous poursuivrons le combat, et aiderons de toutes nos forces à assurer le succès de la montée nationale du 8 avril devant le ministère.

St Nazaire, le 15 mars 2021